



SOCCER UNIVERSITAIRE

Autorisation de participation au Soccer universitaire RSEQ 2019-20

INFORMATIONS DE L'ÉTUDIANT-ATHLÈTE

Nom : _____ Prénom : _____

Université : _____ Date de naissance : _____

Club : _____ # Passeport : _____

Ligue : _____

APPROBATION DU CLUB CIVIL

J'accepte que l'athlète de mon club ci-dessus mentionné participe au Soccer universitaire RSEQ pour la saison 2019-20.

SIGNATURE DU PRÉSIDENT OU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CLUB :

_____ Date : _____

La réponse du club doit parvenir par courriel à l'étudiant-athlète dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande par courriel de celui-ci sans quoi l'étudiant-athlète est reconnu avoir obtenu son autorisation de participation dans la ligue universitaire RSEQ.

L'équipe universitaire qui aligne un étudiant-athlète n'ayant pas obtenu son autorisation de participation sera déclarée forfait pour tous les matchs où cet étudiant-athlète aurait été inscrit sur la feuille de match.

Référence : Règlements spécifiques 2019/2020 du Soccer universitaire RSEQ. Article 2. Admissibilité. Récupéré de http://rseq.ca/media/1095327/1920_uni_soc_reglespec.pdf